

# Quels médicaments sont concernés par la phase pilote ?

PUBLIÉ LE 21/08/2025 - MIS À JOUR LE 24/02/2026

La phase pilote e-notice concerne près de 600 médicaments utilisés en ville ou à l'hôpital. Sélectionnés par l'ANSM à l'issue d'un appel à candidatures, ils couvrent un éventail de classes thérapeutiques courantes ou à forts enjeux.

Nous avons lancé fin 2024 un appel à candidatures destiné aux laboratoires souhaitant participer à la phase pilote e-notice. Les entreprises pharmaceutiques volontaires devaient soumettre leurs propositions avant le 30 novembre 2024, en respectant un cahier des charges spécifique selon le type de circuit de distribution :

- **À l'hôpital** : la notice papier est **supprimée** pour les spécialités sélectionnées, car jugée inutile en pratique courante dans les pharmacies hospitalières et source d'importants volumes de déchets. Elle reste disponible en ligne sur la BDPM et via les logiciels d'aide à la dispensation/à la prescription (LAD-LAP) ;
- **En ville** : pour certains médicaments, un **QR code** est ajouté sur la boîte, pour permettre l'accès à la version numérique de la notice sur la base de données publique des médicaments (BDPM)

## À l'hôpital : des classes thérapeutiques à fort impact

En établissement de santé, environ **420 médicaments** ont été sélectionnés dans des domaines thérapeutiques divers :

- Anticancéreux et immunothérapies ;
- Thérapies innovantes : thérapie génique et cellulaire ;
- Antibiotiques et antiviraux à usage hospitalier ;
- Médicaments utilisés en hématologie et en oncologie ;
- Traitements des maladies rares ou chroniques graves ;
- Produits dérivés du sang ;
- Agents radiopharmaceutiques ;
- Gaz médicaux ;
- Médicaments génériques ou biosimilaires distribués à l'hôpital.

## En ville : des médicaments courants, à usage fréquent

Dans les pharmacies de ville, environ **170 médicaments** participent à la phase pilote. Ils appartiennent à des classes thérapeutiques largement utilisés par les patients, notamment :

- Paracétamol formes adultes,  pour le traitement de la douleur et de la fièvre ;
- Statines, prescrites dans la prévention cardiovasculaire ;
- Inhibiteurs de la pompe à protons (IPP), utilisés contre les troubles digestifs et les reflux gastriques ;
- Vaccins, qu'ils soient recommandés dans le calendrier vaccinal ou administrés à des populations spécifiques (adultes, personnes âgées, enfants).

Ces médicaments ont été choisis car ils traitent des pathologies diverses (chroniques ou aigües) et présentent des niveaux de consommation et des populations-cibles variés.

Consultez la liste des médicaments retenus pour l'expérimentation e-notice hôpital (24/02/2026)

Consultez la liste des médicaments retenus pour l'expérimentation e-notice ville (24/02/2026)